

Licence 1 Droit
Semestre 2, année 2020-2021
Session 2

Droit de la famille

(Mme Lidia Saheb)

Ce questionnaire à choix multiples (QCM) est à réponse unique (une seule réponse est correcte). Quatre réponses A, B, C et D sont proposées à chaque question. Il y a 40 questions.

Q1 : Sur le plan juridique, les fiançailles :

- a) Représentent une promesse unilatérale
- b) Créent des obligations contractuelles
- c) Peuvent se rompre librement
- d) Renvoient à une situation juridique.

Q2 : Parmi les conditions de la possession d'état, laquelle est inexacte ?

- a) Le nom
- b) Le bon père de famille
- c) La réputation
- d) Le traitement

Q3 : La rupture abusive des fiançailles exige :

- a) Une faute
- b) Une faute et un dommage moral
- c) Une faute, un préjudice et un lien de causalité
- d) Une faute, un dommage matériel

Q4 : L'article 146 du Code civil exige pour la validité d'un mariage :

- a) Un couple hétérosexuel
- b) La majorité civile
- c) Le consentement
- d) La dissolution du premier mariage

Q5 : Le droit français interdit :

- a) Le mariage d'une femme mineure
- b) Le mariage polygame
- c) Le mariage d'un homme divorcé
- d) Le mariage d'une femme âgée de 80 ans.

Q6 : On peut qualifier le concubinage :

- a) Une promesse de mariage
- b) Un quasi-contrat
- c) Une situation de fait
- d) Un acte juridique

Q7 : Le PACS entraîne :

- a) Un changement de nom pour la partenaire
- b) L'obligation de fidélité entre les partenaires
- c) L'obligation de porter une mention sur l'acte de naissance.
- d) Une modification du prénom de la partenaire

Q8 : Selon une décision du Conseil constitutionnel, la notion de vie commune « ne couvre pas seulement une communauté d'intérêts et ne se limite pas à l'exigence d'une simple cohabitation entre deux personnes, la vie commune suppose, outre une résidence commune, une (?) » : complétez la décision :

- a) Une solidarité
- b) Une loyauté
- c) Une vie de couple
- d) Une séparation de biens

Q9 : Le tiers contractant avec un concubin peut se retourner contre :

- a) Le concubin contractant.
- b) L'autre concubin.
- c) Les deux concubins.
- d) Ni l'un ni l'autre.

Q10 : Depuis le 1^{er} janvier 2017, quelle est la procédure de divorce qui dispense les époux de passer devant le juge :

- a) Le divorce pour faute
- b) Le divorce pour altération définitive du lien conjugal
- c) Le divorce par consentement mutuel conventionnel.
- d) Le divorce par acceptation du principe de la rupture du mariage

Q11 : Avant l'arrêt dangereux du 27.02.1970, la réparation du préjudice par ricochet exigeait (suite au décès accidentel du concubin) :

- a) La preuve d'une faute commise par l'auteur de l'accident.
- b) La preuve d'un préjudice matériel
- c) Un intérêt légitime juridiquement protégé
- d) La preuve d'un préjudice matériel

Q12 : Dans ces différents statuts (mariage, pacs et le concubinage) le couple :

- a) Est solidaire pour les dettes du ménage
- b) Est tenu de l'obligation de fidélité
- c) Dispose d'un droit à la continuité du contrat de bail (en cas de décès ou de départ).
- d) Peut rompre uniquement par voie judiciaire.

Q13 : Des « passerelles » existent entre les différents types de divorces :

- a) Le divorce pour altération du lien conjugal, une passerelle vers un divorce par consentement mutuel.
- b) Le divorce pour faute, une passerelle vers un divorce pour acceptation du principe de la rupture.
- c) Le divorce pour faute, une passerelle vers un divorce par consentement mutuel
- d) Le divorce contentieux, une passerelle vers un divorce pour faute.

Q14 : Parmi les conséquences du veuvage, laquelle est inexacte ?

- a) Le remariage
- b) Respect dû à la personne du défunt
- c) Le maintien du nom d'usage même après le remariage
- d) Respect des dernières volontés du défunt

Q15 : La possession d'état doit être :

- a) Continue et équivoque
- b) Paisible et continue
- c) Continue, paisible et non équivoque
- d) Continue, paisible et équivoque

Q16 : L'adoption plénière :

- a) Peut être révoquée.
- b) Exige un écart d'âge de 05 ans entre l'adoptant et l'adopté
- c) N'entraîne pas de rupture avec la famille d'origine
- d) L'adopté a les mêmes droits qu'un enfant légitime.

Q17 : En principe, la coparentalité signifie l'exercice :

- a) Unilatéral de l'autorité parentale pour un couple marié
- b) Unilatéral de l'autorité parentale pour un couple divorcé
- c) Commun de l'autorité parentale uniquement pour un couple marié
- d) Commun de l'autorité parentale pendant la vie commune du couple ou après la séparation.

Q18 : Selon l'article 371-1 du Code civil, l'autorité parentale a pour finalité de protéger l'enfant :

- a) Dans sa santé morale et sa sécurité
- b) Contre les violences scolaires
- c) Sa sécurité, sa santé et sa moralité
- d) Contre les réseaux sociaux

Q19 : L'autorité parentale est un ensemble de droits ayant pour finalité :

- a) L'intérêt de la fratrie
- b) L'intérêt des parents
- c) L'intérêt de l'enfant
- d) L'intérêt de la société

Q20 : Pour soulever la nullité d'un mariage, la volonté doit être :

- a) Consciente
- b) Sérieuse
- c) Viciée
- d) Éclairée

Q21 : L'opposition au mariage devient caduque :

- a) Après un an
- b) Après 2 ans
- c) Après 3 ans
- d) Après 6 mois

Q22 : Le divorce ne met pas fin :

- a) Au lien conjugal
- b) À l'obligation de fidélité
- c) Au lien parental
- d) Aux charges du ménage.

Q23 : La GPA suppose :

- a) Une convention entre la mère d'intention qui porte l'enfant et les parents adoptifs
- b) Une convention entre la mère qui porte l'enfant et les parents d'intention
- c) Une convention entre les parents d'intention et la mère adoptive
- d) Une convention entre la mère qui porte l'enfant et le père adoptif.

Q24 : Selon le Code civil, le mineur participe aux décisions qui le concernent :

- a) Selon son niveau de discernement
- b) Selon son âge
- c) À partir de l'âge de 15 ans
- d) Selon son âge et son degré de maturité

Q25 : La loi sur les violences au sein du couple vise :

- a) Le couple marié
- b) Le couple pacsé
- c) Le couple en concubinage
- d) Tous les couples

Q26 : Parmi les similitudes entre le pacs et le mariage, laquelle est inexacte ?

- a) Ils visent les majeurs sous tutelle
- b) Ils peuvent être frappés de nullité absolue
- c) Ils concernent les personnes physiques majeures
- d) Ils peuvent être annulés pour dol

Q27 : Le divorce pour altération définitive du lien conjugal exige :

- a) La cessation de la cohabitation
- b) La cessation de la contribution aux charges du ménage
- c) La volonté de mettre fin à la vie commune
- d) La cessation de la vie commune

Q28 : La filiation sociologique devient une filiation juridique par :

- a) La présomption de paternité
- b) L'acte de reconnaissance
- c) La possession d'état
- d) L'acte de naissance de l'enfant

Q29 : Pour une adoption simple, l'adopté doit :

- a) Avoir l'âge de 13 ans révolus
- b) Avoir l'âge de 13 ans et plus
- c) Avoir moins de 15 ans
- d) Quel que soit son âge

Q30 : Parmi les conditions du mariage putatif, laquelle est inexacte ?

- a) L'un des époux a été de bonne foi au moment de la célébration du mariage
- b) La bonne foi doit s'apprécier « *in concreto* »
- c) L'erreur commise est une erreur de fait
- d) L'obligation de rapporter la preuve de la bonne foi

Q31 : Le divorce par consentement mutuel judiciaire exige :

- a) L'audition de l'enfant devant le juge
- b) L'accord des parents sur le principe de la rupture
- c) L'accord des parents sur le principe de la rupture avec un désaccord sur les effets
- d) L'audition des parents devant le juge

Q32 : L'objectif de la prestation compensatoire est :

- a) D'aider le conjoint dans l'entretien et l'éducation de l'enfant
- b) De corriger les effets du régime de la séparation de biens choisi par les époux
- c) De compenser le déséquilibre financier dans les conditions de vie de l'époux.
- d) De réparer les préjudices issus de la rupture du lien conjugal.

Q33 : Le divorce peut être demandé lorsque la violation des devoirs et obligations du mariage est :

- a) Grave ou réitérée
- b) Simple ou grave
- c) Grave et renouvelée
- d) Simple, mais renouvelée

Q34 : L'article 266 prévoit qu'une demande de dommages et intérêts peut être formulée à l'occasion d'un divorce :

- a) Par consentement mutuel
- b) Pour faute
- c) Accepté
- d) Par consentement mutuel judiciaire

Q35 : L'article 16-11 du Code civil vise :

- a) La protection de la dignité de la personne humaine
- b) La non-patrimonialité du corps humain
- c) L'analyse des empreintes génétiques
- d) Le droit au respect de son corps.

Q36 : La répudiation signifie la dissolution du mariage par :

- a) La mort de l'un des époux
- b) L'accord commun des époux
- c) La volonté unilatérale d'un époux
- d) L'accord de l'époux fautif

Q37 : Le Code civil consacre un article pour les donations faites en faveur d'un mariage :

- a) Art. 1080
- b) Art. 1382
- c) Art. 1088
- d) Art. 1240

Q38 : L'action en recherche d'établissement de la filiation maternelle peut être intentée :

- a) Par tout intéressé
- b) Par l'État
- c) Par l'enfant
- d) Par les services d'aide à l'enfance

Q39 : Parmi les similitudes entre la demande de séparation de corps et la demande en divorce, laquelle est inexacte ?

- a) Séparation pour faute
- b) Séparation par consentement mutuel
- c) Le maintien de la présomption de paternité
- d) La liquidation du régime matrimonial

Q40 : La contribution à l'entretien et à l'éducation de l'enfant est :

- a) Répartie par moitié entre les parents
- b) Uniquement à la charge du parent qui détient le droit de garde
- c) Uniquement à la charge du parent qui a le droit de visite et d'hébergement
- d) Déterminée en fonction des ressources de chaque parent